



**Renforcer la gouvernance économique :
Le budget de l'Etat sous le regard de l'approche genre
(Phase II)**

Grandes lignes du programme

November 2006

Rencontre des partenaires du Programme de Budgétisation Sensible au Genre en Equateur, au Maroc, au Mozambique et au Sénégal

La seconde phase du programme de l'UNIFEM, visant le recours à l'analyse genre au niveau du budget de l'Etat, a démarré au début de l'année 2005 en Equateur, au Maroc, au Mozambique et au Sénégal. Ce programme de quatre années, financé par le gouvernement belge, est centré sur la Budgétisation sensible au genre (BSG), conçue comme un instrument visant à accroître la responsabilité, la participation et la dimension genre dans la budgétisation nationale. Le programme cible les cycles budgétaires pour les années 2006-2009 dans les quatre pays. Il s'inscrit dans la continuité d'un précédent programme de l'UNIFEM (2001-2004) qui a initié la budgétisation sensible au genre dans plus de trente pays en Asie, en Afrique et en Amérique Latine. Le programme repose sur l'accumulation des savoirs et sur les leçons apprises durant les différentes expériences de budgétisation sensible au genre.

Dans les quatre pays, le programme cherche à rendre les politiques publiques et le processus d'exécution budgétaire sensibles aux principes de l'égalité entre les sexes, et à obtenir des changements concrets concernant l'allocation de ressources destinées à l'amélioration de la condition féminine. Les objectifs attendus de ce programme se déclinent de la manière suivante :

- les politiques publiques et les processus nationaux de budgétisation dans les quatre pays reflètent les principes de l'égalité entre les sexes
- les allocations budgétaires des programmes nationaux répondent aux besoins des femmes pauvres et exclues

Les stratégies globales adoptées par le programme visent à intégrer la BSG dans le cadre de la politique fiscale transversale ainsi que dans la planification nationale, la programmation, et les processus de budgétisation et de contrôle. Au Mozambique et au Sénégal, le programme s'est engagé dans le processus de conception et de révision du Cadre Stratégique de Lutte contre la Pauvreté (CSLP). Le programme renforce les capacités des acteurs nationaux clés au niveau du processus budgétaire dans au moins deux secteurs prioritaires, et cherche à s'assurer d'une meilleure prise en compte des besoins des femmes dans ces secteurs. Le programme met en place un système de suivi budgétaire pour des domaines spécifiques, en apportant un soutien à la participation des représentants de la société civile -travaillant sur les questions de justice sociale et de genre- dans les processus budgétaires. Le programme doit ainsi permettre que les priorités des femmes pauvres se traduisent effectivement par une meilleure allocation des ressources budgétaires.

En **Equateur**, l'UNIFEM soutient la collaboration entre le Ministère des Finances et le Conseil National des Femmes (CONAMU) en vue de l'introduction de modifications

prenant en compte les inégalités de genre dans le processus et les mécanismes budgétaires. Un plan d'actions a été conclu entre le CONAMU et le Ministère de l'Economie et des Finances concernant la conception et la mise en œuvre d'une politique budgétaire qui intègre la perspective de l'égalité de genre. Au niveau sectoriel, l'initiative cherche à introduire le genre dans la planification, la programmation et la budgétisation des Ministères de la Protection sociale et de la Santé publique. Un partenariat a été conclu avec Grupo Faro –une association de la société civile engagée dans le plaidoyer pour le changement des politiques publiques- afin de développer un mécanisme de suivi pour l'application de la loi sur la « Santé maternelle gratuite » et la loi sur la « Violence à l'encontre des femmes ». En 2006, le CONAMU a été invité par le Ministère des Finances à prendre part à l'élaboration de critères d'éligibilité pour les financements provenant du Fonds pour la productivité et la **réactivation** sociale (CEREPS). Le CONAMU a également conclu un partenariat avec le Secrétariat technique d'un Comité inter-ministeriel afin de définir des indicateurs de suivi de la dimension genre dans tous les projets sociaux du pays et afin d'intégrer la dimension genre dans la conception des projets du Ministère des affaires sociales. Au cours du premier semestre de l'année 2006, le plaidoyer du CONAMU a permis d'obtenir un Décret exécutif qui fait du *Plan de Igualdad de Oportunidades* (Plan pour l'égalité des chances) une politique de priorité nationale pour les institutions publiques et considère l'égalité de genre comme un des principes prioritaires à appliquer dans la Circulaire de 2007.

Au **Maroc**, le programme s'est appuyé sur les capacités développées par le Ministère des Finances durant la première phase à travers des activités de formation et de sensibilisation de différents groupes cibles (décideurs, techniciens, société civile) et la production de matériaux de formation tels qu'un guide sur la réforme budgétaire sensible au genre et axée sur les résultats. L'initiative cherche à institutionnaliser la dimension genre dans les processus et les outils de conception budgétaires. Cette approche a permis l'inclusion d'un Rapport Genre dans le Rapport économique et financier accompagnant la Loi de Finances de 2006. Le Rapport Genre a été préparé par des représentants de cinq ministères : Santé, Education Nationale, Agriculture et Développement Rural, Finances et Privatisations. L'expérience fut reconduite l'année suivante avec douze ministères. En 2006, la lettre de cadrage du Premier Ministre pour la préparation de la Loi de Finances 2007 recommande la prise en considération de l'approche genre dans le cadre du processus de globalisation des crédits et de gestion axée sur les résultats visant la modernisation des méthodes de préparation et d'exécution du budget. En plus des changements concrets en matière de BSG dans le processus budgétaire, l'initiative prévoit la prise en compte du genre dans les systèmes de collecte de données et dans la cartographie de la pauvreté, ce qui permettra en retour de renforcer le suivi de la dimension genre dans les dépenses publiques.

Au **Mozambique**, le programme facilite le dialogue entre les associations féminines et les Ministères des Finances, de la Planification et du Développement. Le processus de participation pour l'identification des priorités en matière de genre, et le plaidoyer pour leur inclusion dans la stratégie de réduction de la pauvreté récemment adoptée

(PARPA) ont été appuyés par le programme. Ce dernier a notamment capitalisé sur les réseaux de coordination des donateurs intéressés par la question du genre, sur le Système des Nations Unies, la société civile et les organisations gouvernementales. Des partenariats avec les Ministères de l'Intérieur et de la Santé ont été établis pour encourager la planification et la budgétisation sensible au genre à travers les programmes de lutte contre la violence à l'égard des femmes (VAW) et les programmes traitant du HIV/SIDA. Au niveau du Ministère de l'intérieur, le renforcement systématique de capacités en 2005 s'est traduit par le développement d'indicateurs sur la violence à l'égard des femmes et une série d'actions, identifiées comme des zones clés d'intervention pour les plans d'actions de 2007 et leur budget correspondant. Des activités similaires ont été programmées par le Ministère de la Santé en 2006, et doivent permettre une allocation de ressources sensible au genre dans le Budget 2008 destiné à l'intégration de la dimension genre dans le traitement du VIH/SIDA.

Au **Sénégal**, des partenariats ont été conclus avec l'Unité de Suivi de la Stratégie de Réduction de la Pauvreté (PRS) du Ministère des Finances et le Ministère de la Famille et de la Solidarité Nationale. Le processus de finalisation du document de la stratégie nationale de réduction de la pauvreté est en bonne marche et permettra une meilleure intégration des questions de genre. Du fait de la forte mobilisation des associations de femmes, des avocats de l'égalité dans le Système des Nations Unies et des partenaires nationaux, un grand nombre d'indicateurs de genre ont été intégrés dans le document préparatoire. En 2006, l'UNIFEM a établi un partenariat avec la Banque Mondiale pour l'organisation d'un atelier sur « L'intégration du genre dans le CSLP » et a mis en lumière les éléments clés de genre à intégrer dans les programmes et les analyses de ce document. Les efforts ont été concentrés sur l'alignement des activités du projet avec le cycle budgétaire de 2007. Au niveau sectoriel, les Ministères de l'Agriculture et de l'Education sont concernés par cette initiative. Une analyse genre des programmes de ces ministères a été développée par le Laboratoire Genre de l'Université Cheikh Diop et discutée avec l'équipe des départements de la planification et des budgets afin de s'assurer de la prise en compte des écarts de genre pour les propositions budgétaires de 2007.

Filename: Grandes lignes du programme BSG.doc
Directory: C:\Documents and Settings\mauricio.lopez\My Documents\fatou
Template: C:\Documents and Settings\mauricio.lopez\Application
Data\Microsoft\Templates\Normal.dotm
Title: Strengthening Economic Governance:
Subject:
Author: Nisreen Alami
Keywords:
Comments:
Creation Date: 2/15/2007 10:02:00 AM
Change Number: 2
Last Saved On: 2/15/2007 10:02:00 AM
Last Saved By: Nisreen Alami
Total Editing Time: 0 Minutes
Last Printed On: 6/19/2007 11:39:00 AM
As of Last Complete Printing
Number of Pages: 4
Number of Words: 1,358 (approx.)
Number of Characters: 7,741 (approx.)